

Notice de sélection pour Consultant Individuel IC/77/PR/2017

Date: 13 Novembre 2017

Pays :	République Centrafricaine
Intitulé de la mission :	Recrutement d'un (01) consultant international et d'un (01) consultant national pour l'évaluation finale du Projet d'Appui au processus de Réconciliation nationale pour une paix durable en RCA
Durée de la mission:	15 jours

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail achats.cf@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier. Toute demande de renseignement sera adressée à l'adresse e-mail : registry.cf@undp.org

Votre proposition devra être reçue au plus tard le 23 Novembre 2017.

I. Contexte

Vaste pays d'Afrique Centrale (623 000 Km²), avec une population d'environ 5 millions d'habitants, la République Centrafricaine (RCA) est marquée par des décennies de crises politico-militaires depuis son indépendance. La communauté internationale dans son ensemble, et plus particulièrement la CEEAC, l'Union africaine et les Nations unies se mobilisent depuis des décennies pour soutenir le pays dans sa marche vers la stabilisation et le développement. Mais la détérioration progressive du climat politique et social amorcé après les élections de 2011 a abouti sur l'émergence d'une nouvelle rébellion. Déclenchée en décembre 2012, la crise a abouti le 24 mars 2013 à un coup d'état par la coalition Séléka. Ce renversement de l'ordre constitutionnel et la riposte des milices anti-balaka a plongé le pays dans une spirale de violence, ainsi que d'une crise humanitaire sans précédent.

Afin d'apporter sa contribution à la résolution de la crise et à la consolidation de la paix en RCA, le PNUD a mis en œuvre plusieurs projets dont le « projet d'appui au processus de réconciliation nationale pour une paix durable en RCA ». Ce projet vise à fournir aux acteurs nationaux, un accompagnement technique et financier en vue de rétablir la cohésion sociale et, à moyen terme, faciliter le processus de réconciliation nationale pour une paix durable en République Centrafricaine. Dans cette perspective, le projet met l'accent sur la promotion de la médiation inter/intra-communautaire pour réduire la violence, apaiser les tensions et amorcer un dialogue inter-centrafricain pour une réconciliation nationale et une paix durable par la mise en place d'un réseau de médiateurs et des Comités locaux de paix et de dialogue, ainsi que la mise en place d'une structure nationale pérenne de médiation et de dialogue composée de leaders de divers horizons, politiques, traditionnels, religieux, y compris les femmes et les jeunes leaders issus de la société civile. Cette stratégie sera accompagnée par des mesures de renforcement des capacités techniques, institutionnelles et matérielles des acteurs étatiques et non étatiques à tous les niveaux.

II. Objectifs de l'évaluation
Le projet d'Appui au processus de réconciliation nationale pour une paix durable en RCA, exécuté selon la modalité DIM et co-financé par le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies et le PNUD, a bénéficié de deux extensions prolongeant son délai d'exécution de Juillet 2016 à Mars 2017. Conformément aux procédures de gestion de programmes et projets du PNUD, l'évaluation finale du projet est exécutée pour s'assurer que les activités prévues dans le cadre du projet ont été effectivement réalisées et les résultats attendus ont été atteints. L'évaluation vise aussi à relever les acquis et les insuffisances/contraintes survenus dans la mise en œuvre du projet et quelles sont les mesures correctives utilisées. Les principaux acteurs de l'évaluation comprennent les structures nationales ayant bénéficié de l'appui du projet, les institutions en charge de la mise en œuvre du projet, les ONG et association, les communautés locales et les institutions partenaires.
III. Résultats attendus
Le principal résultat attendu de l'évaluation est un rapport d'évaluation finale qui permettra de comprendre le processus d'élaboration et de mise en œuvre du projet, de même que leçons apprises et les recommandations de mise en œuvre de projets similaires en RCA et/ou ailleurs. De façon plus précise, ce rapport devra être organisé de la façon suivante : 1. Présenter un résumé exécutif 2. Présenter le contexte de son développement et de sa mise en œuvre 3. Etablir les constats et conclusions sur la mise en œuvre 4. Evaluer les résultats atteints et faire des recommandations 5. Tirer les leçons de la mise en œuvre du projet
IV. Domaines d'évaluation et d'analyse
1. Questions clés auxquelles doit répondre le rapport d'évaluation : La présente mission vise à évaluer l'efficacité, l'efficacités, la pertinence du projet ainsi que la durabilité des résultats atteints en vue de fournir au PNUD les recommandations détaillées pouvant orienter ses appuis ultérieurs dans le domaine de la réconciliation et la consolidation de la paix en RCA. De manière spécifique, l'évaluation devra répondre à certaines questions clés, à savoir : • Les activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-elles été réalisées ? • Les activités planifiées étaient-elles pertinentes, bien planifiées, bien conçues, engageaient-elles les bénéficiaires ? • Le Gender marker du projet a-t-il été respecté ? • Les rôles et responsabilités de chacun des acteurs de mise en œuvre étaient-ils pertinents/respectés ? • Les activités réalisées ont-elles eu un impact sur les bénéficiaires ? • Les objectifs stratégiques du projet ont-ils été atteints et ceux-ci suffisent-ils à contribuer à l'atteinte des objectifs du Cadre stratégique intérimaire, du CPD et de l'UNDAF ? • Quels sont les problèmes, facteurs ou défis rencontrés pendant la mise en œuvre y compris des facteurs qui ont facilité ou freiné la réalisation des objectifs, et des solutions adaptées (si des solutions ont été identifiées et/ou adaptées) ? • Evaluation de la pérennité éventuelle des résultats et des bénéfices du projet au-delà de son terme : quels sont les facteurs clés auxquels il faudra accorder de l'attention afin d'améliorer les perspectives de pérennité des résultats du projet ? • Quels sont les principaux enseignements tirés en termes d'activités, d'approche, de partenariat institutionnel et de mise en œuvre ?

- Quelles sont les recommandations et suggestions pour la mise en œuvre de projets similaires en RCA et ailleurs ?

La liste de questions n'est pas exhaustive, mais sert de base de travail pour orienter le travail de l'évaluateur.

2. Methodologie d'intervention

La mission effectuera d'abord un examen de la documentation disponible (documents de projets, rapports d'activités, rapports trimestriels, annuels, etc.)

Elle aura des entretiens avec l'Unité de gestion et les parties prenantes au niveau national, avec les bailleurs de fonds et organismes représentés en RCA avec lesquels le PNUD a collaboré dans le cadre du projet.

La mission devra également effectuer des visites sur le terrain, faire des observations directes et discuter avec les intervenants à la base.

Les principales parties prenantes à prendre en compte dans cette évaluation sont les suivantes :

- Organe de supervision du projet ;
- Organes consultatifs et institutions bénéficiaires ;
- Équipe de gestion du projet ;
- Partenaires d'exécution ;
- Management du bureau Pays du PNUD ;
- Les sections des affaires politiques et civiles de la MINUSCA ;
- Le Secrétariat technique du Peacebuilding Fund en RCA ;

3. Les livrables de l'évaluation

- Un rapport de démarrage 72 heures après le début de la mission, comprenant un plan de travail détaillé et un chronogramme ;
- Une présentation des résultats de l'évaluation aux acteurs clés à la fin de la mission sera organisée ;
- Un premier draft du rapport après la fin de la mission pour commentaires ;
- Un rapport d'évaluation final détaillé une semaine après réception des commentaires sur le premier jet de rapport, sur la base du format de rapport qui sera fourni au démarrage de l'exercice d'évaluation. Le rapport inclura également des annexes tels que : les termes de référence, l'itinéraire, la liste des personnes rencontrées, les résumés des visites sur le terrain, la liste des documents consultés, etc.
- Le rapport incluant les annexes sera rédigé en français et présenté sous format Word. Les consultants devront apporter leurs propres ordinateurs. L'impression et la reproduction seront prises en charge par l'Unité de gestion du projet.
- Les points de vue de toutes les parties prenantes seront recherchés et présentés dans le premier jet du rapport d'évaluation et les points de vue contradictoires devront être inclus en annexe du rapport final.

Le rapport d'évaluation comprendra une section énonçant les conclusions factuelles de l'évaluation, à la lumière des résultats. Les recommandations devront être des suggestions succinctes pour des interventions critiques qui sont spécifiques, mesurables, réalisables et pertinentes. Une table de recommandations sera mise dans le résumé du rapport.

V. Mission d'évaluation

La mission d'évaluation sera conduite par deux experts :

- Un expert international en évaluation de projet ayant une expérience dans les domaines de la consolidation de la paix, notamment en Afrique subsaharienne ;
- Un expert national disposant d'expérience dans le domaine de la cohésion sociale et du dialogue communautaire.

VI. Compétences

Compétences Organisationnelles :

- Intégrité en accord avec les valeurs et les normes éthiques de l'ONU ;
- Fait le plaidoyer pour la vision, la mission, et les buts stratégiques des Nations Unies ;
- Flexibilité et une adaptabilité aux aspects culturels, de genre, de religion, de race, de nationalité et d'âge.

Compétences Fonctionnelles :

- Développement et efficacité opérationnelle ;
- Capacité d'appuyer l'identification, la formulation, la mise en œuvre des projets et programmes de développement, y compris en contexte instable ;
- Capacité de communication avec les différents partenaires, agences du SNU, ONG, le gouvernement.
- Focalise sur les résultats ;
- Répond de manière constructive aux appréciations ;
- Aborde constamment le travail avec énergie et ponctualité, ainsi qu'avec une attitude positive et constructive ;
- Démonstre de solides compétences en communication orale et écrite ;
- Démonstre une ouverture au changement et la capacité de gérer des situations complexes ;
- Bonne résistance au stress.

VII. Qualifications et expériences

Diplômes :

- Être titulaire au minimum, d'un diplôme de niveau Maîtrise en sciences sociales, économie, relations internationales ou autres discipline et qualifications équivalentes au profil recherché.

Expériences :

- Avoir au moins 3 années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'évaluation des projets/programmes, y compris les évaluations thématiques ;
- Avoir une expérience avérée en évaluation dans un contexte de relèvement post-conflit et une bonne connaissance du milieu socioculturel africain au sud du Sahara ;
- Compétence démontrée dans l'application de la politique de S&E du PNUD et dans la gestion appliquée à l'évaluation de projets/programmes internationaux ;
- Capacité de rédaction attestée selon les standards internationaux les plus élevés ;
- Disponibilité à se déplacer à l'intérieur du pays et à travailler sur le terrain dans des conditions souvent difficiles ;
- Compréhension manifeste des questions liées au genre et expérience dans le domaine de la justice, de la sécurité et de la prévention des conflits ;
- Excellentes aptitudes à la communication ;
- Compétences analytiques avérées ;
- L'évaluation des projets et programmes et les expériences au sein du système des Nations Unies seront considérées comme un atout.

Langues :

- Une bonne maîtrise du Français (la connaissance de l'anglais serait un avantage)

VI. Constitution du dossier de soumission

Les offres techniques et financières doivent être soumises au PNUD selon la présentation suivante recommandée. Les candidats doivent mettre tous les documents sous format PDF et les télécharger en ligne. Les documents suivants devront être transmis afin que le dossier de candidature soit considéré comme complet aux fins d'analyse :

- Une lettre de motivation ;
- Le CV ou notice personnelle indiquant toute l'expérience passée des projets/programmes similaires, ainsi que les coordonnées (email et numéro de téléphone) du candidat et au moins trois (3) personnes de références professionnelles ;
- Une brève description de l'approche de travail / proposition technique donnant la raison pour laquelle l'individu se considère le plus approprié pour la mission, et une proposition de méthodologie (maximum 2 pages).
- Une proposition financière indiquant le montant total du contrat et tous les autres coûts liés aux voyages (tels que billet d'avion, per diem, déplacements, frais téléphoniques, etc.), soutenu par un tableau détaillé des coûts.

Le consultant international assurera la coordination de la mission. Il aura la responsabilité globale de la livraison des produits de l'évaluation.

Les rôles et responsabilités des consultants seront décrits dans chaque contrat.

Les documents seront mis à la disposition des évaluateurs avant le lancement de la mission et, dans la mesure du possible, sous format électronique. Tous les autres rapports produits dans le cadre du programme (y compris le Prodoc), les sites Web, les publications, la correspondance, etc. considérés comme pertinents pour l'évaluation pourront leur être communiqués par l'équipe du programme à Bangui, après leur prise de fonction.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

VII. Critère d'évaluation

- Diplômes : 10%
- Nombre d'année d'expérience dans le domaine faisant l'objet de la consultation, et pertinence des expériences (expérience de projets similaires) : 40%
- Compréhension des TDR et pertinence de la note méthodologique soumise : 50%

VIII. Evaluation

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

a) Les propositions techniques

Elles seront évaluées sur des critères en rapport avec les termes de référence. Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

b) Les propositions financières

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts joint. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

La note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière A} = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$$

Le contrat sera accordé au consultant dont l'offre a été évaluée et acceptée et en fonction des critères suivants :

- En conformité avec les Termes de Référence de la consultance ;
- Ayant obtenu la note la plus élevée dans l'évaluation combinée de l'offre technique et financière

IX. **Plan d'accomplissement des tâches et des paiements**

<u>Livrables</u>	<u>Délai</u>	<u>Répartition de paiement</u>
Présentation de fin de mission (keys findings, leçons apprises et principales recommandations)	15 jours	25%
Transmission du premier draft	5 jours après la fin de la mission de terrain	25%
Transmission rapport final, incluant les annexes	7 jours après réception	50%
Total		100%

ANNEXES

Annexe 1 Tableau des coûts



Tableau des
coûts.doc

Annexe 2- P11



P11 INDIVIDUAL
CONTRACT.doc